

## **Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 4 février 2015**

L'An Deux Mille quinze, le 4 février à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr BLANC Jean-Claude, Maire.

**Présents** : Mmes HONNONS Valérie, DARBAS Arlette, SISTAC Patricia et Mrs BONCOURRE Thierry, BONIFAS Philippe, DUPRAT Serge, MAZIERES Claude, ARAUJO Éric.

**Pouvoirs** : FORMOSA Mathieu pouvoir Claude Mazières :

**Secrétaire de séance** : Mme Arlette DARBAS

Mme LOUBIERES Nathalie, secrétaire de Mairie, était présente.

### **1 Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 10 décembre 2014**

Approuvé à l'unanimité

### **2 Délibération sur la demande de location de la salle des fêtes par l'École de Saint Paul**

Pour le 22 novembre 2015 proposée à la location à 200€.  
Approuvé à l'unanimité

### **3 Délibération sur la demande de location de la salle des fêtes par le Club de Foot de Miremont**

Pour le 30 mai 2015 proposée à la location à 200€  
Approuvé à l'unanimité

### **4 Délibération sur la demande de location de la salle des fêtes par l'Amicale des Sapeurs Pompiers**

Pour le 21 mars 2015 proposée à la location à 200€  
Approuvé à l'unanimité

### **5 Délibération sur l'autorisation de signature à Mr le Maire pour l'achat du terrain de Mr MAROCCO Nicolas**

Approuvé à l'unanimité

## **6 Délibération sur l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde**

Le 27 février prochain, à Grenade, l'ATD 31 vous propose une formation sur la sécurité publique : **Le plan communal de sauvegarde (PCS)**

Pour s'inscrire, il conviendra de renvoyer le bulletin d'inscription avant le 23 février.

Approbation à l'unanimité

## **7 Délibération sur la proposition de rémunération pour l'élaboration de deux projets de conception générale pour l'extension de la mairie, la maison à colombages et le hangar par les architectes DESGREZ et LUTRAN**

Après dépôt d'un permis de construire et plan les architectes proposent de déposer une demande détaillant les matières premières pour les travaux. Ceci servira de base pour le choix de l'artisan.

Prix : 2300 HT 2760 TTC.

Approuvé à l'unanimité.

## **8 Délibération sur l'aide aux communes sinistrées du Var**

Suite mail de l'association des maires de France pour aide aux sinistrés.

Proposition de don

Vote pour : 1 ; Contre : 10 ; NSP : 0

## **9 Délibération sur le projet de restauration de la fontaine font del buc par l'association Patrimoine avec demande de subvention au Conseil Général**

Pourquoi une délibération : la fontaine se trouvant sur un lieu communal une autorisation pour réaliser les travaux de restauration est nécessaire.

Le CG peut participer jusqu'à 80 % de la somme avec un plafond de 200000€ (au-delà 10%)

Les travaux seront réalisés par l'association. Ils peuvent être sous traités si besoin, à des entreprises.

Les factures feront office de justificatifs auprès du Conseil Général (factures travaux et matériaux utilisés).

La réfection débutera près autorisation de travaux

Approuvé à l'unanimité

## **10 Délibération sur demande de location de l'association ALCTJ afin de tenir une conférence publique**

Pour le 3 avril 2015 proposée à la location à 200€. Salle utilisée 2 heures.

Approuvé à l'unanimité

## **11 Délibération de principe sur l'extension de la mairie maison colombage et hangar**

Approuvé à l'unanimité

## **12 Questions diverses**

- Déclaration préalable de Changement d'affectation des locaux de l'école à la DTER.
- Les vœux du 9 janvier se sont déroulés dans une bonne ambiance, avec une bonne participation.
- Les vœux du 9 janvier se sont déroulés dans une bonne ambiance, avec une bonne participation.
- SMEA31 : Les lois sur l'eau du 3 janvier 1992 et du 30 décembre 2006 ont entraîné de nouvelles obligations pour les communes dans le domaine de l'assainissement autonome (non collectif).  
Parmi ces obligations figure l'obligation de réaliser un diagnostic de toutes les installations d'assainissement non collectif.  
Une réunion publique d'information a eu lieu le 12 janvier à la salle des fêtes de Puydaniel (pour les communes de Puydaniel et Lagrâce-Dieu).  
Ces visites de contrôles des installations ont débutés dès le 13 janvier et sont en cours de réalisation. Ces diagnostics sont réalisés par le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA31).
- Le 13 janvier : dépôt de permis de construire de la mairie, de la maison colombages et du hangar.
- Goudronnage et remise en état du collecteur des eaux pluviales côte de Martel
- Commande de 2 chapiteaux de 12 par 5.
- Lotissement borde basse : dernière signature la semaine dernière. Par conséquent, les travaux peuvent reprendre (espaces verts ; voirie ; assainissement ; réseaux eaux et électricité).

Séance levée à 22h30